



SciencesPo
Rennes

Chaire Territoires et mutations de
l'action publique



Réforme territoriale : vers un fédéralisme à la française ?

Paris, 25 novembre 2015

Romain PASQUIER / Directeur de recherche au CNRS
Sciences Po Rennes



La décentralisation, une idée ancienne

- Une organisation territoriale qui s'ancre dans un passé révolutionnaire.
- Une organisation **atomisée**, multi-scalaire et de **triple inspiration villageoise, jacobine et technocratique**.
- Un **désintérêt croissant** des Français aux institutions publiques territoriales (participation politique, enquêtes d'opinion publique)

Un processus trentenaire en 3 actes



ACTE 1

- Lois Defferre 1982-83: la grande idée de la « libre administration des collectivités » - fin de la tutelle de l'Etat sur les collectivités



ACTE 2

- Loi constitutionnelle du 28 mars 2003 – principe de subsidiarité et de péréquation
Loi du 13 août 2004 sur les libertés et responsabilités locales
- Loi du 16 décembre 2010 : conseiller territorial et métropoles



ACTE 3

- Loi MAPAM du 27 janvier 2014 : métropoles
- Loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions
- Loi du 7 août 2015 « Nouvelle organisation territoriale de la République »

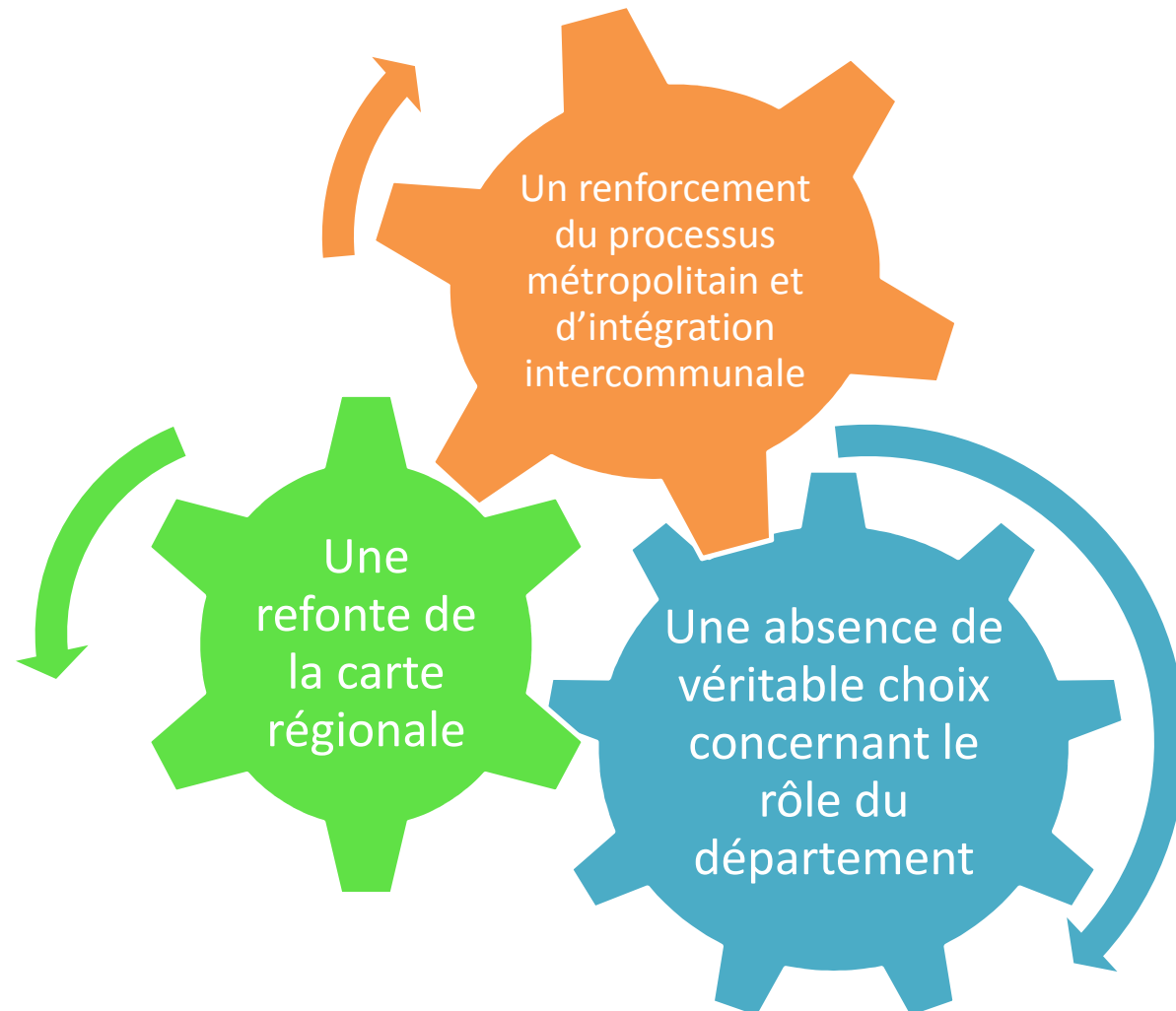


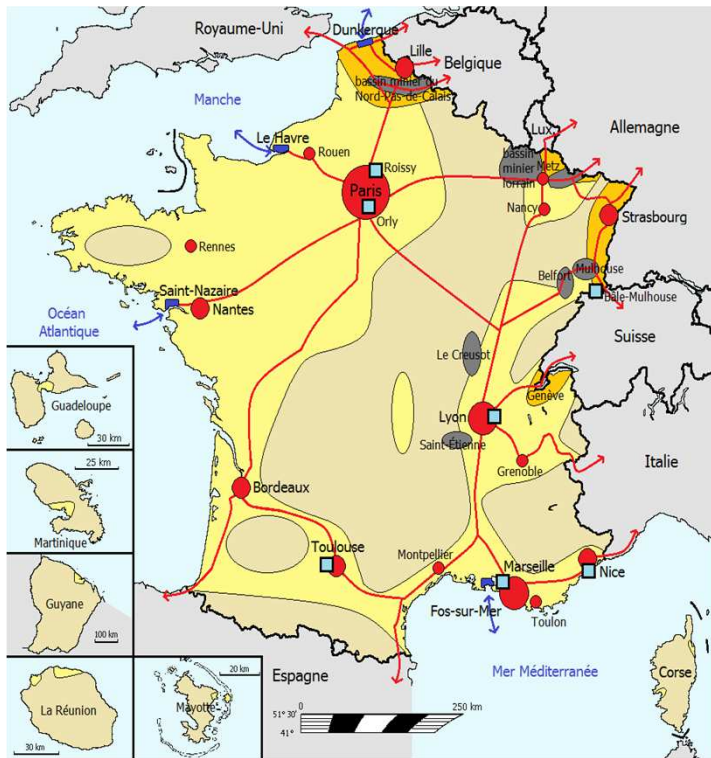
SciencesPo
Rennes

Chaire Territoires et mutations de
l'action publique



Concrètement, qu'apporte l'acte 3?





Les espaces productifs français dans la mondialisation

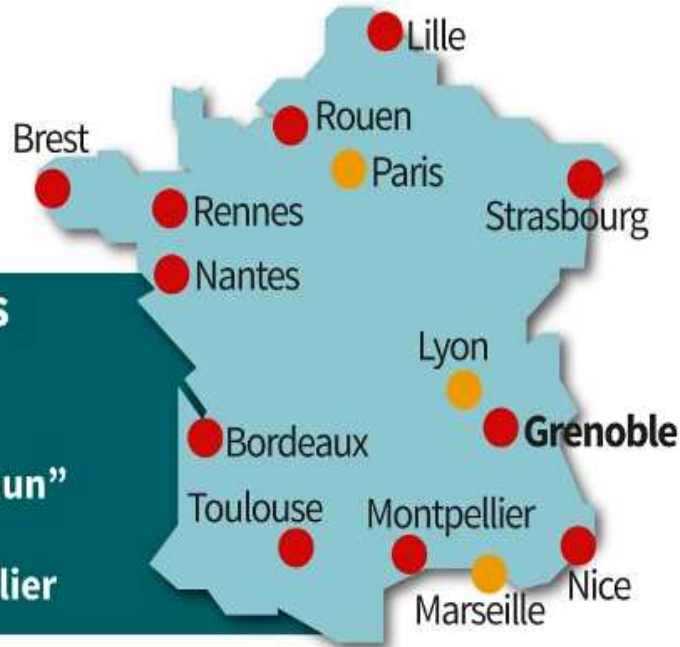
- I. Les espaces peu dynamiques
 - Territoires industriels en reconversion (déindustrialisation)
 - Espaces d'activités diffuses (littoraux et périphéries des métropoles)
 - Espaces peu productifs (reliefs, insularité et diagonale du vide)
- II. Les facteurs favorisant l'intégration
 - Principaux axes de transport terrestre branchés sur l'Europe
 - ↔ Échanges maritimes
 - Principaux aéroports
- III. Les espaces productifs dynamiques
 - Zones industrio-portuaires (littoralisation)
 - Synergies transfrontalières (eurorégions)
 - Aires urbaines concentrant les activités (métropolisation) :
 - Métropole globale
 - Métropoles européennes
 - Grandes métropoles régionales
 - Métropoles régionales

Renforcement métropolitain et intégration intercommunale

Des intercommunalités renforcées

– la loi **MAPTAM** (27 janvier 2014) a créé 3 métropoles d'exception, et 9 (+2) de droit commun

- Mondialisation économique et **différenciation** institutionnelle



Les métropoles en France

- 11 métropoles "de droit commun"
- 3 métropoles à statut particulier

Renforcement métropolitain et intégration intercommunale

Des intercommunalités renforcées

- Élargissement des périmètres des intercommunalités et les SDCI
 - **15 000 hbts** (exceptions) - Réduction du nombre de syndicats de communes et de syndicats mixtes
- Transfert de compétences
 - Communauté de communes exerceront la totalité des missions en matière de développement économique
 - Nouvelles compétences optionnelles : la gestion de l'eau et de l'assainissement (obligatoires en 2020), création de maisons de service public, tourisme, PLU intercommunal (minorité de blocage)





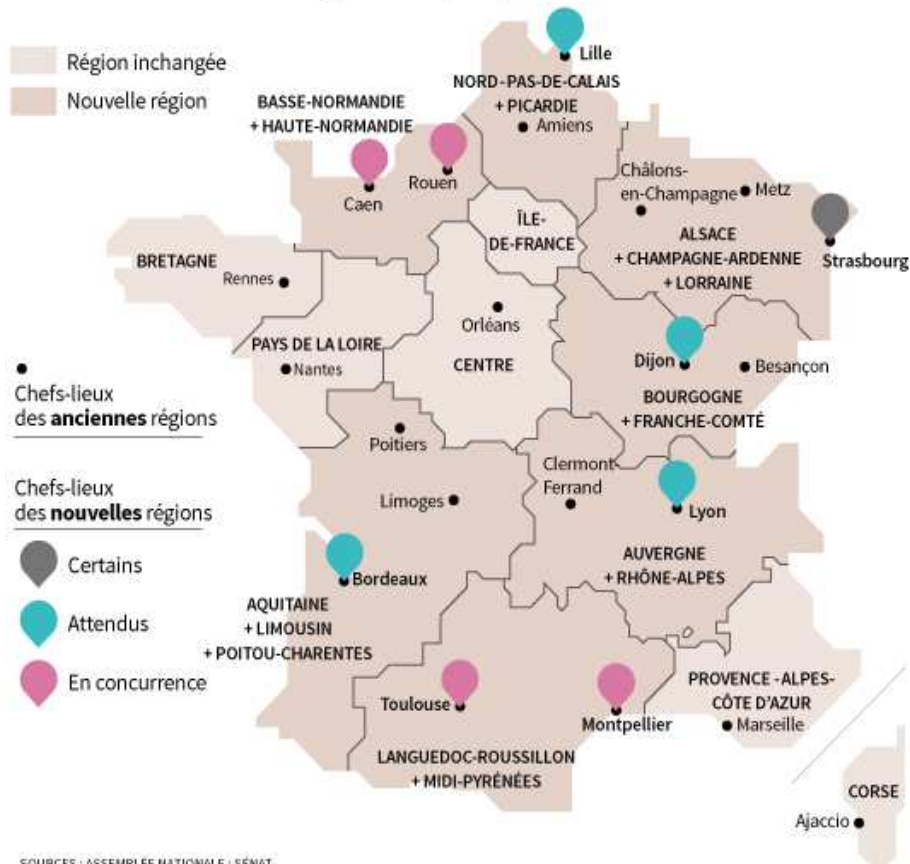
Renforcement métropolitain et intégration intercommunale

Loi du 26 mars 2015 portant sur l'amélioration du régime de
la commune nouvelle (loi Pélissard)

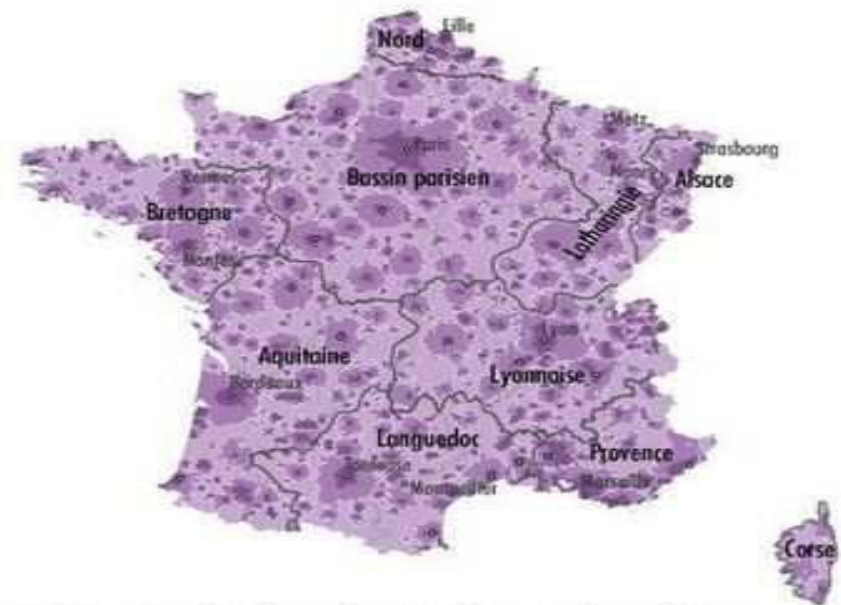
- Échéance du **30 juin 2016**
- Maintien des dotations sur 3 ans
- Si transformation d'un EPCI à fiscalité propre maintien des avantages financiers (dotations spécifiques)
- 1000 projets actuellement**
 - Cherbourg, Mené, Baugé en Anjou...

Les nouvelles régions et le néo-jacobinisme

La carte des 13 régions adoptée par l'Assemblée nationale



SOURCES : ASSEMBLEE NATIONALE ; SÉNAT



— Limite régionale établie par la position des pays et leurs relations
Certains tronçons des limites régionales sont localisés de manière approximative et devraient être confirmés par un processus de concertation.

— Limite des régions actuelles

Pays urbains

■ Villes (centres & banlieues)

■ Couronnes & franges périurbaines

■ Marges hypo-urbaines (intégration à des pays à définir par la concertation)



La loi NOTRe: une réformette de plus

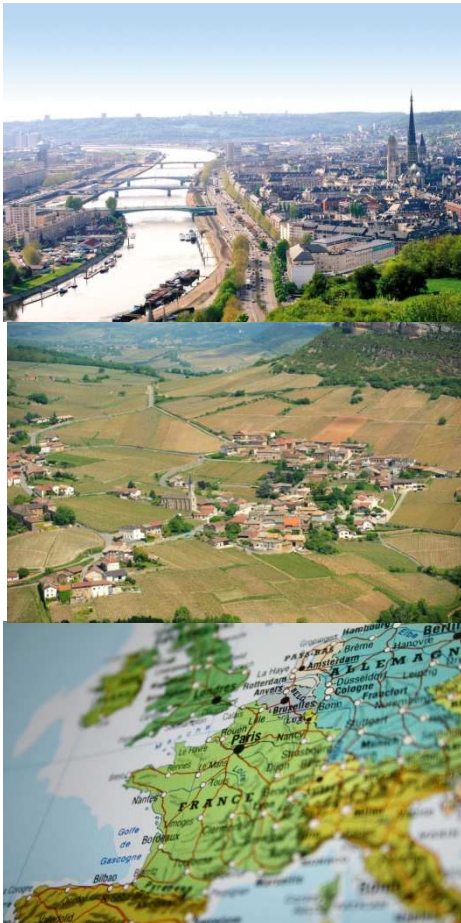
- Fin de la **clause générale** des compétences pour départements et régions
- Schémas régionaux **prescriptifs**:
 - Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
 - Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
- Les Régions récupèrent les **transports** (scolaire et interurbains)

Scénarios prospectifs

- 3 modèles possibles:
 - Le scénario **malthusien**
 - Le scénario **lampédusien**: tout change pour que rien ne change
 - Le scénario du **fédéralisme girondin**: faire confiance au (x) territoire(s)



Le fédéralisme « à la française »



- Enjeu d'**efficacité**

- Optimiser les échelles des services publics
- Coût de la dépense publique (régalien/non régalien)

- Enjeu **démocratique**

- Être à l'écoute des besoins des citoyens
- Contrôle accru des élus

- Enjeu **identitaire**

- Reconnaissance et valorisation des projets de territoire
- Droit à la différenciation



SciencesPo
Rennes

Chaire Territoires et mutations de
l'action publique

Merci de votre attention

Pour me contacter:

romain.pasquier.1@sciencespo-rennes.fr

Retrouvez le projet de la Chaire Territoires et mutations
de l'action publique (TMAP) sur le site: [www.sciencespo-
rennes.fr](http://www.sciencespo-rennes.fr)

